Collectif d'habitants d'Aubervilliers
dans le cadre du NPNRU 2021
Quartiers Villette/ Emile Dubois/ Maladrerie

Lettre recommandée AR

Aubervilliers, le 12 avril 2023

Monsieur Didier Vallet,
Directeur de cabinet de la Mme la Maire d'Aubervilliers

2 Rue de la Commune de Paris, 93300 Aubervilliers

Monsieur Didier Vallet,

Le Collectif Maladrerie a analysé vos réponses communiquées ce 22 mars 2023, en retour à notre document d'analyse et de questions sur le plan NPNRU à venir (lettre envoyée à l'attention de Mme la Maire en août 2022). Il a bien identifié les 23 points d'entrée dans le texte de notre argumentaire et, lecture faite, considère que ces « réponses » peuvent constituer l'antichambre d'une discussion plus approfondie.

D'une manière transversale, l'implication des habitants et du Collectif est abordée à plusieurs reprises mais notre demande réitérée de participation à la préparation de la concertation a été ignorée[1]. Nous la renouvelons aujourd'hui et souhaitons que soit mise en place une structure paritaire de concertation et de suivi des phases du renouvellement urbain à venir. Nous souhaitons aussi être informés de la manière dont les habitants vont être mis au courant ? et dans quels délais précédant la concertation ?

Parmi les points de réponse, le premier traite de la communication des documents du comité de pilotage aux conseils citoyens. Votre affirmation est fausse et nous avions d'ailleurs saisi la CADA (voir Pièce jointe) sans retour aucun de votre part.

De l'analyse de vos réponses, d'autres points d'entrée peuvent être classés en trois groupes.

1 – Le premier concerne les réponses précises que vous nous apportez à six de nos questions : toutes les interventions se feront en milieu occupé sauf pour les pavillons ; le projet de vente par lots est abandonné ; des commerces ne seront pas installés sous les voutes, mais d'autres structures non précisées pourront y prendre place (si tel était le cas, ces structures ne devront pas supprimer les circulations publiques existantes) ; les ateliers seront préservés ; la démolition des barres des Joyeux (nous sommes solidaires sur ce point de la position des habitant·e·s) ; le protocole conclu avec JTE à propos des terrasses plantées sera respecté.

2 – Le second concerne les « non-réponses » produites en raison de réflexions non entamées ou inachevées. Ces « non-réponses » touchent aux questions suivantes : le devenir du square des Marronniers ; le problème général des cheminements ; le cheminement ADOMA ; les halls à double accès ; le pôle culturel ; le devenir du jardin de rocailles ; le ramassage des déchets.

---

1 Nous avons indiqué par courriers du 17 mars 2022, puis du 28 juin adressés à Mr.Paturet et à Mme Franclet, que nous souhaitions être associés à la préparation de la concertation. Et nous l'avons aussi demandé lors de la réunion publique du 26 juin 2022.

3 – le troisième concerne des questions lourdes qui reçoivent des réponses plus ou moins développées :

• la question des reconstructions à propos desquelles une position de principe est affirmée : celle de la reconstruction de logements sociaux en nombre équivalent aux logements détruits sans qu'aucune donnée ne soit chiffrée et présentée à l'échelle de la ville ;

• des propos rassurants sont tenus concernant la vente d'une partie du patrimoine à un autre bailleur social. Mais quel est le travail «itératif» envisagé avec le nouveau bailleur impliquant habitants, usagers et associations ?

• le périmètre de la cession à la RIVP est précisé (mais il faut vérifier les données car celles-ci ont varié au fil du temps) ;

• les travaux de réhabilitations de l'habitat collectif : seul des propos généraux rappellent ce qui a été dit lors des réunions publiques ;

• les relations de gestion OPH-RIVP sont présentées dans une approche de co-gestion sans que rien de précis ne soit dit ;

• la question du chauffage est abordée au travers d'une note technique difficile à comprendre et centrée sur une seule « solution » ;

• le dossier des pavillons est réexposé selon les termes déjà connus : un flou persistant sur le devenir de la parcelle ENTRA aux répercussions stratégiques.

• les questions de la résidentialisation ne sont pas abordées et renvoyées à une « concertation avec les habitants » ;

Enfin, nous notons le découpage thématique proposé pour la concertation. Nous vous indiquons que le Collectif organisera le 30 juin prochain une initiative mémorielle « Il était une fois La Maladrerie » qui s'inscrit pleinement dans la démarche que vous semblez vouloir engager sur l'histoire et la mémoire du quartier.

Nous rappelons également l'initiative du collectif pour demander l'inscription de 90 logements du quartier à l'inventaire des monuments historiques auprès de la Drac Île-de-France.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Vallet, l'expression de notre parfaite considération.

Le collectif des associations et des habitant.es de la Maladrerie

Collectif des Associations de la Maladrerie :
Jardins à tous les Étages, Régie de Quartier Maladrerie - Emile Dubois,
CNL Maladrerie, Alliance Citoyenne, Atelier Approches, Lyrico,
Voix Publique, Avisa, Angi et des habitant.es
www.maladrerie.org
contact@maladrerie.org
01 48 33 90 99 – 06 74 52 21 30